

PRÉPARATION A L'HABILITATION ÉLECTRIQUE BT AERONAUTIQUE INITIALE / RECYCLAGE - **B0** (AGENTS NON PRODUCTIFS)

OBJECTIF :

- Identifier les différents risques électriques dans l'environnement de travail.
- Interpréter la réglementation du travail selon la norme NF C18-510 complémentée des prescriptions inter-entreprises ciblées.
- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique ou électrique en adéquation avec ses compétences

CIBLE & PREREQUIS :

Toute personne travaillant dans l'environnement électrique d'un avion ou d'un laboratoire d'essai aéronautique.

DUREE :

7 heures (1 jour).

LIEU DE LA FORMATION :

DAHER LEARNING CENTER
29 Avenue Jean Monnet
31770 COLOMIERS.

MOYENS :

- Un livret tenant lieu du carnet de prescription sera remis lors de la formation.
- Maquette pédagogique aéronautique pour les mises en situations.

METHODE PEDAGOGIQUE :

La formation est structurée en modules présentés sous la forme de diaporamas commentés par le formateur, et d'exercices pratiques (mises en situation).

VALIDATION :

Au terme de la formation, un QCM permet de valider les compétences acquises. Une attestation individuelle de formation sera délivrée pour permettre à l'employeur d'habiliter le stagiaire.

PROGRAMME :**TRONC COMMUN**

- Dispositions réglementaires.
- Les notions électriques.
- Les effets de l'électricité sur le corps humain.
- Les protections collectives.
- Les équipements de travail.
- Les ouvrages et les installations électriques.
- Les différentes habilitations.
- Les zones d'environnement.
- Les prescriptions associées aux zones.
- Evaluation du risque.
- Risque d'incendie et d'accident d'origine électrique.

PRÉPARATION A L'HABILITATION ÉLECTRIQUE BT AÉRONAUTIQUE TRONC COMMUN (TOUS MÉTIERS)

OBJECTIF :

- Décrire le principe d'une HABILITATION.
- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- Citer les ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites.
- Donner les noms et les limites des différents DOMAINES DE TENSION.
- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain
- Citer les équipements de protection collective et leurs fonctions
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie

PUBLIC CIBLE :

Toute personne travaillant dans l'environnement électrique d'un avion ou d'un laboratoire d'essai aéronautique.

PREREQUIS :

Sans

DUREE :

14 heures (2 jours)

LIEU DE LA FORMATION :

DAHER LEARNING CENTER
29 Avenue Jean MONNET
31770 COLOMIERS.

MOYENS :

- Un livret tenant lieu du carnet de prescription sera remis lors de la formation.
- Maquette pédagogique pour les mises en situations.

METHODE PEDAGOGIQUE :

La formation est structurée en modules présentés sous la forme de diaporamas commentés par le formateur, et d'exercices pratiques (mises en situation).

VALIDATION :

Au terme de la formation, un QCM permet de valider les compétences acquises. Une attestation individuelle de formation sera délivrée ce qui permettra à l'employeur d'habiliter le stagiaire.

PROGRAMME :

- 1 - Introduction à l'habilitation électrique
- 2 - Principe de la formation à l'habilitation électrique
- 3 - Les notions d'électricité
- 4 - Le risque électrique
- 5 - Niveaux & Titres d'habilitation électrique en aéronautique
- 6 - Principes de prévention à appliquer sur avion au cours des opérations
- 7 - Savoir réagir en cas d'accident d'origine électrique
- 8 - Savoir réagir en cas de départ de feu d'origine électrique



PRÉPARATION A L'HABILITATION ÉLECTRIQUE BT AÉRONAUTIQUE MODULE SPECIFIQUE (OPÉRATEURS ÉLECTRICIENS ET CHEFS D'ÉQUIPES)

OBJECTIF :

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les symboles d'Habilitation.
- Citer les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- Citer les rôles de chacun
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail.
- Citer les différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique
- Identifier les différents niveaux d'Habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de PNST
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit et préciser le déroulement des opérations de Vérification d'Absence de Tension (VAT).
- Énoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT
- Décrire les opérations de consignation.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail

PUBLIC CIBLE :

Toute personne travaillant dans l'environnement électrique d'un avion ou d'un laboratoire d'essai aéronautique.

PREREQUIS :

Avoir suivi la formation HETC (Tronc Commun)

DUREE :

7 heures

LIEU DE LA FORMATION :

DAHER LEARNING CENTER
29 Avenue Jean MONNET
31770 COLOMIERS.

MOYENS :

- Un livret tenant lieu du carnet de prescription sera remis lors de la formation.
- Maquette pédagogique pour les mises en situations.

METHODE PEDAGOGIQUE :

La formation est structurée en modules présentés sous la forme de diaporamas commentés par le formateur, et d'exercices pratiques (mises en situation).

VALIDATION :

Au terme de la formation, un QCM permet de valider les compétences acquises. Une attestation individuelle de formation sera délivrée ce qui permettra à l'employeur d'habiliter le stagiaire.

PROGRAMME :

- 1 - Rappel du contenu du Tronc Commun
- 2 - Les matériels électriques sur avion
- 3 - Les mesures de prévention à observer lors des opérations
- 4 - Les symboles et leurs limites
- 5 - Le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique
- 6 - Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages
- 7 - Les documents applicables
- 8 - La consignation
- 9 - Définition des opérations

PRÉPARATION A L'HABILITATION ÉLECTRIQUE BT AÉRONAUTIQUE **RECYCLAGE - B1V** (OPÉRATEURS NON ÉLECTRICIENS)

OBJECTIF :

- Identifier les différents risques électriques dans l'environnement de travail.
- Interpréter la réglementation du travail selon la norme NF C18-510 complémentée des prescriptions inter-entreprises ciblées.
- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique ou électrique en adéquation avec ses compétences

CIBLE & PREREQUIS :

Toute personne travaillant dans l'environnement électrique d'un avion ou d'un laboratoire d'essai aéronautique.

DUREE :

7 heures (1 jour)

LIEU DE LA FORMATION :

DAHER LEARNING CENTER
29 Avenue Jean MONNET
31770 COLOMIERS

MOYENS :

- Un livret tenant lieu du carnet de prescription sera remis lors de la formation.
- Maquette pédagogique pour les mises en situations.

METHODE PEDAGOGIQUE :

La formation est structurée en modules présentés sous la forme de diaporamas commentés par le formateur, et d'exercices pratiques (mises en situation).

VALIDATION :

Au terme de la formation, un QCM permet de valider les compétences acquises. Une attestation individuelle de formation sera délivrée ce qui permettra à l'employeur d'habiliter le stagiaire.

PROGRAMME :**TRONC COMMUN**

- Dispositions réglementaires.
- Les notions électriques.
- Les effets de l'électricité sur le corps humain.
- Les protections collectives.
- Les équipements de travail.
- Les ouvrages et les installations électriques.
- Les différentes habilitations.
- Les zones d'environnement.
- Les prescriptions associées aux zones.
- Evaluation du risque.
- Risque d'incendie et d'accident d'origine électrique.

MODULE 2

- Présentation des différents types de travaux hors tension en fonction de l'environnement électrique.
- Identification des rôles et limites
- Présentation détaillée des limites d'action des différents types d'habilitations.

MODULE 3

- Présentation détaillée de tous les acteurs, avec les rôles de chacun et leurs attributions.

EXERCICES PRATIQUES.

- Mise en situation selon la zone de travail.
- Balisage, manœuvres, mesures, vérifications, essais, consignation, recherche de pannes.
- V.A.T.

PRÉPARATION A L'HABILITATION ÉLECTRIQUE BT AÉRONAUTIQUE RECYCLAGE - B1V B2V BR BC BE* (OPÉRATEURS ÉLECTRICIENS ET CHEFS D'ÉQUIPES)

OBJECTIF :

- Identifier les différents risques électriques dans l'environnement de travail.
- Interpréter la réglementation du travail selon la norme NF C18-510 complémentée des prescriptions inter-entreprises ciblées.
- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique ou électrique en adéquation avec ses compétences

CIBLE & PREREQUIS :

Toute personne travaillant dans l'environnement électrique d'un avion ou d'un laboratoire d'essai aéronautique.

DUREE :

14 heures (2 jours)

LIEU DE LA FORMATION :

DAHER LEARNING CENTER
29 Avenue Jean MONNET
31770 COLOMIERS.

MOYENS :

- Un livret tenant lieu du carnet de prescription sera remis lors de la formation.
- Maquette pédagogique pour les mises en situations.

METHODE PEDAGOGIQUE :

La formation est structurée en modules présentés sous la forme de diaporamas commentés par le formateur, et d'exercices pratiques (mises en situation).

VALIDATION :

Au terme de la formation, un QCM permet de valider les compétences acquises. Une attestation individuelle de formation sera délivrée ce qui permettra à l'employeur d'habiliter le stagiaire.

PROGRAMME :**TRONC COMMUN**

- Dispositions réglementaires.
- Les notions électriques.
- Les effets de l'électricité sur le corps humain.
- Les protections collectives.
- Les équipements de travail.
- Les ouvrages et les installations électriques.
- Les différentes habilitations.
- Les zones d'environnement.
- Les prescriptions associées aux zones.
- Evaluation du risque.
- Risque d'incendie et d'accident d'origine électrique.

MODULE 2

- Présentation des différents types de travaux hors tension en fonction de l'environnement électrique.
- Identification des rôles et limites
 - du chargé de chantier non habilité,
 - de l'exécutant d'opérations d'ordre électrique,
 - du chargé d'intervention élémentaire
 - du chargé d'opérations spécifiques de manœuvre ou de vérifications.
- Présentation détaillée des limites d'action des différents types d'habilitation.

MODULE 3

- Présentation détaillée de tous les acteurs, avec les rôles de chacun et leurs attributions.
- Renseigner les documents administratifs (attestation de consignation, avis de fin de travail).

EXERCICES PRATIQUES.

- Mise en situation selon la zone de travail.
- Balisage, manœuvres, mesures, vérifications, essais, consignation, recherche de pannes.
- V.A.T.